

MISE EN VALEUR DE LA MOTTE FEODALE DU ROCH

DOSSIER DE PRESENTATION

PRESENTATION DU SITE DU MOULIN DU ROCH

Le site du Moulin du Roch a été acquis par la commune en septembre 1999. Situé à 3 kilomètres du bourg, ce site comprend 600 mètres de rives

Sa superficie totale est d'environ 9 ha répartis en différents types d'espaces :

- bois
- prairies humides
- ancien verger
- motte féodale
- moulin (en ruine)
- ancienne habitation du meunier et dépendances

L'ensemble de ce site fera prochainement l'objet d'une mise en valeur globale (qui vous est présentée dans le dossier ci-joint).

OBJECTIF DE LA MISE EN VALEUR DE LA MOTTE FEODALE

La Motte Féodale représente un élément majeur du patrimoine de ce site. Consciente de sa valeur historique, la commune souhaite mettre en valeur cet édifice et faire découvrir son histoire au grand public.

Les aménagements liés à sa mise en valeur se devront de respecter sa forme initiale et ne présenter en aucun cas une empreinte irréversible ni une agression visuelle. D'autre part elle doit réserver la possibilité d'y réaliser un jour des fouilles archéologiques.

LE PROJET

Il se définit en plusieurs étapes :

1 - Réalisation d'un cheminement

Le principe de base étant de préserver la Motte Féodale, il n'est nullement question d'y tailler des marches mais plutôt d'y apposer une structure de châtaigner reposant sur une couche de quartzite afin de stabiliser. Des éléments de protection de type main courante seront à intégrer. Ils seront fixés non pas au sol mais sur les contremarches n'entamant pas ainsi la motte même et pouvant si besoin est faire intégralement disparaître cet aménagement.

Ce cheminement mènera au sommet de la motte par un côté et redescendra de l'autre.

2 - Création d'une plate-forme

La partie haute, emplacement de l'ancien donjon sera également couverte de quartzite afin d'en protéger les vestiges une plate-forme sur pilotis y sera apposée et sur laquelle sera retracée la forme de l'ancien donjon.

Les alentours seront préservés du piétinement grâce à une ^{ou lois} ~~barrière~~ en interdisant l'accès.

le circuit. Ceci afin de canaliser le flux de visiteurs - au prolongement de la main courante - sur et

MINISTÈRE DE LA CULTURE

PREFECTURE DE LA REGION
DE BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE

des Affaires Culturelles

DIRECTION DES ANTIQUITES
HISTORIQUES ET PREHISTORIQUES
6, rue du Chapitre
B.P. 927
35011 RENNES CEDEX
Tél. : 99.79.21.32

FFC/MB/ AH

PREFECTURE DU FINISTÈRE
BUREAU du COURSIER

28 JAN. 1986

ARRIVÉE

A RENNES, le 24 Janvier 1986

LE DIRECTEUR REGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES
à

Monsieur le Maire d'ARZANO
"En Mairie"

29130 QUIMPERLE

S/C de Monsieur le Préfet, Commissaire de la
République du Département du Finistère

50 0
Objet : ARZANO (Finistère)
Motte du Roch.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le compte-rendu de l'étude effectuée sur la motte castrale du Roch à ARZANO. Cette fortification datable des XI-XIIe siècles demeure encore imposante. Son état et la présence des vestiges d'un donjon sur sa partie sommitale rendent souhaitable un classement au titre des Monuments Historiques.

Pour de plus amples renseignements, M. FICHET de CLAIRFONTAINE, Conservateur à la Direction des Antiquités de Bretagne, se tient à votre disposition.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

P.J. : Note sur la motte du Roch.

Pour le Directeur, P.O.,
Le Directeur-Adjoint des Antiquités :

Michel CLEMENT

LA MOTTE CASTRALE D'ARZANO

LA MOTTE DU RÔCH



I - Le château à motte aux XIe-XIIe siècles.

Le château à motte construit, à l'origine, en terre et en bois, est la forme la plus originale des premiers châteaux à donjon. Ce type de fortification, remplaçant les forteresses où la défense s'étirait le long d'une enceinte linéaire, apparaît dans la seconde moitié du Xe siècle, et connaît une grande diffusion dans toute l'Europe Occidentale.

Le château à motte (ou motte castrale) comprenait deux parties. La motte est une éminence de terre, généralement entourée d'un fossé et destinée à servir d'assiette à une tour en bois ou donjon. Le plus souvent, la terre qui a servi à élever la motte provient du creusement du fossé. D'abord poste de surveillance et réduit défensif, en cas d'attaque, le donjon deviendra rapidement un lieu de séjour pour le châtelain. A partir du XII^e siècle, on introduira du reste la pierre (ex : le donjon de Montfort-sur-Risle (Eure) construit en 1123). Au pied de la motte, on distingue une enceinte ou basse-cour, fermée par un rempart et précédée d'un fossé. Destinée à constituer une première ligne de défense, elle protégeait un habitat en bois ou en pierre à multiples fonctions ; logement des chevaliers de la garnison, écuries, chapelle et bâtiments d'exploitation. La nouveauté essentielle due aux châteaux de ce type réside donc dans l'aménagement d'un point fort dominant auquel le reste du système fortifié était subordonné.

Ce type de fortification qui, à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, devint une forme périmée de l'architecture militaire, servit à diverses fonctions. Lieu de résidence du seigneur qui contrôle ses terres (Mirville (Seine-Maritime) ou Plabennec (Finistère)), le château pouvait encore servir à surveiller une voie de communication (ex : Appeville Annebault (Eure)) ou une zone

de défrichement. En période de trouble, il s'agit d'une fortification, qui facile à édifier, couvrait les marges d'un domaine à protéger ou servait à affirmer l'indépendance d'un vassal par rapport à son seigneur.

Le rôle de la motte centrale, s'est rapidement affirmé dans la vie collective. Elle permit souvent de mettre en place une infrastructure destinée à faciliter la vie quotidienne des habitants placés sous l'autorité du seigneur. L'édification de ce type de fortification provoqua souvent la naissance de villages ou de bourgs dits "castraux". On peut citer pour la Bretagne, le cas d'Aucaleuc qui peut naître au pied de la fortification ou celui du village de Chevré (commune de la Boixière, Ille-et-Vilaine). Parfois, le château peut créer un lien d'échange et, à partir du XIe, l'habitude se répandit de tenir des marchés ou des foires près des fortifications. Ainsi, en 1060, Arnoul Ie d'Arches crée un marché hebdomadaire.

Il n'est, cependant, pas toujours aisé de définir le rôle exact qu'ont joué bon nombre de mottes castrales en Bretagne. L'étude des toponymes, de la topographie et de l'évolution de l'occupation d'un terrain peut donner quelques éléments de réponse. Il est certain que la motte du Roch à Arzano coiffe un bief. Elle peut avoir été construite par un membre de la famille des Moisan cités aux XI-XIIe siècles ou par un de leurs vassaux. Cette motte devait contrôler le passage du Scorff et la voie qui relie les deux versants. Mais elle semble liée aussi à l'exploitation économique de la rivière qui servit de pêcherie et le long de laquelle s'installèrent des moulins.

II - La motte du Roch

Décrite par D. Tanguy dans son mémoire de maîtrise consacré à Arzano, (1982, p. 115-140), la motte castrale présente deux parties d'un intérêt inégal. Elle semble avoir occupé la pointe d'un petit éperon rocheux qui a été séparé du versant de la vallée par un large fossé demi-circulaire. Le tertre de forme tronconique est haut d'une quinzaine de mètres. La partie conserve les vestiges d'une structure circulaire en pierre qui peut être considéré comme un donjon. Le tertre présente de plus deux particularités rarement signalées en Bretagne.

- A mi-hauteur, à l'est, a été aménagée une petite plate-forme qui a pu servir d'assiette à un bâtiment.

- La base du tertre est ceinturée par une chemise en pierre. Ce type de construction n'était jusqu'alors signalé que pour les mottes de Leskelen en Plabennec (Finistère), d'Aucaleuc et de Plouguiel (Côtes-du-Nord).

La basse-cour a été en grande partie détruite par l'aménagement d'un chemin et la construction de bâtiments. Située à l'est, elle ne semble pas avoir été séparée du tertre par un fossé. Ne subsistent d'elle que deux tronçons du rempart de terre.

La motte castrale du Roch à Arzano conserve encore un aspect imposant. Son tertre n'a été qu'à peine entamé par le tracé du chemin et son état lui assigne un intérêt architectural et archéologique indéniable.

Le silence des sources rend hasardeux toute datation de ce monument aux XI^e et XII^e siècles, quelques chartes mentionnent des membres de la famille Moisan qui a pu donner naissance à la Chatellenie de la Roche-Moisan. La motte a pu être construite par l'un d'eux ou par leurs vassaux.

A Leskelen-en-Plabennec, la chemise de pierre a pu être datée du XII^e siècle. Ce type de construction peut donc dater la motte du Roch du XII^e, cependant, faute de recherches archéologiques, on ne peut encore dire si l'apport de la maçonnerie remplace ou non un premier habitat en bois qui lui serait donc antérieur et peut-être datable du XI^e siècle.

La construction de la motte du Roch se situe donc aux XI-XII^e siècles. On ignore de même à quelle date la fortification est désertée. Dans un acte de vente du 2 février 1385, Jean de Vendôme vend à Charles de Rohan, "le chastel et la chastellenie de la Roche-Moisan." Il n'est pas sur que soit évoqué ici la motte castrale, type de fortification nettement périmé au XIV^e siècle. Nous pensons qu'il s'agit plutôt de la résidence plus importante qui a été édifiée sur les hauteurs dominant le premier site.

Mise en valeur et protection

La mise en valeur de la motte castrale du Roch ne peut être distinguée de celle du site dans laquelle elle s'intègre. La présence d'un gué sur le Scorff et des vestiges d'un moulin situé au pied de la motte lui confère un grand intérêt et il serait souhaitable qu'un programme global de mise en valeur et de protection soit mis en place.

La mise en valeur du tertre ne pose guère de difficulté. Un débroussaillage efficace permettra de dégager ses lignes. La présence de structures archéologiques sur le tertre interdit par contre tout arrachage de souches. Enfin, il serait souhaitable que soit mis en place un panneau de présentation du site reprenant le plan de la motte et un historique. (Qu'est ce qu'une motte castrale ?, histoire succincte de la chatellenie de la Roche Moisan et de l'occupation de cette portion de la vallée du Scorff... par exemple.). Le moulin au Roch et le pont situé sur le gué du Scorff devraient de même faire l'objet d'une restauration assortie d'une présentation. La mise en valeur de ce site permettrait ainsi son intégration à un circuit touristique.

L'état actuel du tertre de la motte castrale et la présence d'un donjon rendent souhaitable un classement au titre des Monuments Historiques.